

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BARCLAYS QUANTITATIVE MERGER ARBITRAGE US FUND - Classe A1 Un Compartiment de ALBY Invest Public Limited Company

Code ISIN : (C) IE00B63C7F82

Ce Fonds est géré par Amundi, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à générer une performance proche de celle de l'Indice Barclays Q-MA US Excess Return EUR (l'« Indice ») et si possible de surperformer cet Indice, en fonction des conditions du marché. L'Indice est un indice financier, systématique et obéissant à des règles qui vise à procurer aux investisseurs une exposition aux opportunités d'investissement qui naissent des accords de fusion et acquisition aux États-Unis. L'Indice vise à procurer une exposition aux accords de fusion et acquisition US supérieurs à 10 million et qui répondent à l'un des deux critères suivants : (i) les actions sélectionnées appartiennent à une société anonyme cotée sur le New York Stock Exchange, le National Association of Securities Dealers Automated Quotations System (NASDAQ) ou l'American Stock Exchange et procurent une exposition aux US; (ii) la valeur annoncée de l'accord n'est pas inférieure à 10 million et la contrepartie dans le cadre de l'accord potentiel consiste en numéraire, numéraire et actions ou actions ; et (iii) l'accord potentiel correspond à l'un des types d'accord mentionnés dans le prospectus du Fonds.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit dans un swap sur rendement total « excess return swap », un instrument financier qui permet au Fonds de bénéficier de la performance de l'Indice (publiée nette des frais de gestion) majorée de 0,75 % par an si cette performance est positive. Si la performance de l'Indice (publiée nette des frais de gestion) majorée de 0,75 % par an est négative, le Fonds paiera à la contrepartie du swap sur rendement total le montant correspondant au recul de l'Indice. Le Fonds peut également investir dans un portefeuille de titres susceptible de contenir des titres de créance à court terme (obligations), obligations d'État et des actions.

Pour plus d'information sur la politique d'Investissement du Fonds, voir le point « Objectif et politique d'investissement » du prospectus du Fonds disponible sur www.amundi.com.

Le Fonds ne déclarera ni paiera de dividende. Tout revenu enregistré par le Fonds sera réinvesti dans le Fonds.

Vous pouvez demander le rachat de vos actions tout jour ouvrable durant lequel les banques de détail en Irlande, au Royaume-Uni et en France, ainsi que la Bourse de New York exercent leur activité en soumettant votre demande par fax à l'administrateur avant 9h00 (heure irlandaise). Les investisseurs qui souhaitent demander le rachat de leurs actions par l'entremise d'un agent payeur ou d'un distributeur sont priés de contacter ces derniers pour connaître le délai dans lequel leurs demandes doivent être reçues.

Recommandation : Le placement dans le Fonds pourrait ne pas être indiqué pour les investisseurs qui souhaitent retirer leur investissement dans les 3 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du Fonds reflète la position adoptée pour l'achat et la vente d'actions de participation dans le cadre défini au préalable.

Ce Fonds est classé au niveau 3 car les fonds de ce type ont connu par le passé des hausses et des baisses moyennes de valeur.

Il n'y a aucune garantie que les montants investis dans le Fonds ne soient pas perdus.

Les données historiques utilisées dans le calcul de l'indicateur synthétique peuvent ne pas être un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques suivants sont des risques importants pour le Fonds qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : c'est le risque de détérioration soudaine du crédit d'un émetteur ou celui que l'émetteur sera incapable de faire face à ses obligations.
- Risque de liquidité : lorsque les marchés financiers sont déprimés, il existe un risque que le Fonds ne puisse négocier ses investissements assez rapidement pour éviter une perte.
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque lié au fait qu'un intervenant de marché n'honore pas ses engagements vis à vis de l'investissement du Fonds.

Pour plus d'information sur les risques liés au Fonds, voir « Facteurs de risque » dans le prospectus du Fonds disponible sur www.amundi.com.

Frais du Fonds

Les frais et commissions payés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué représente le maximum qui peut être déduit de votre capital avant qu'il ne soit investi (frais d'entrée) ou racheté (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,90 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Les commissions de surperformance	Néant

Votre investissement dans le Fonds ne sera pas soumis à des frais d'entrée ou de sortie. Toutefois, outre les frais indiqués, vous pouvez être soumis à d'autres frais, tels que les frais d'intermédiation ou les frais de cotation lorsque vous achetez ou vendez des actions du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement n'exerce aucun contrôle sur ces frais. Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2014. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants excluent :

- Les commissions de surperformance
- Les coûts de transaction, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, se référer à la section « Commissions, Frais et Dépenses » du prospectus du Fonds, disponible sur www.amundi.com.

Performances passées

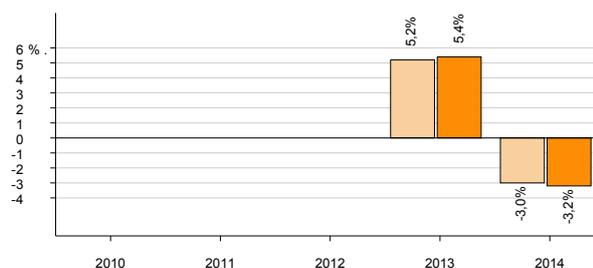
Les performances ne sont pas constantes au fil du temps et ne garantissent pas les performances futures.

Les performances en glissement annuel présentées dans ce graphique sont calculées déduction faite des frais prélevés par le Fonds.

Le Fonds et cette catégorie ont été lancés le 27 juillet 2012.

La devise de référence est l'euro.

L'indicateur de référence est : BARCLAYS Q-MA US EXCESS RETURN EUR.



BARCLAYS QUANTITATIVE MERGER ARBITRAGE US FUND - CLASS A1 (orange) / Indice de référence (bleu)

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg - succursale de Dublin.
- Le dernier prospectus et les rapports annuel et semestriel les plus récents, qui sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM à compartiments multiples, et toutes les autres informations utiles, sont disponibles sans frais auprès de CACEIS Ireland Limited sis One Custom House Plaza, International Financial Services Center, Dublin 1.
- La valeur nette d'inventaire du Fonds est disponible sur le site internet www.amundi.com.
- Vous pouvez échanger vos actions du Fonds contre celles d'autres compartiments dans lesquels vous êtes autorisé à investir. Pour plus d'informations, veuillez contacter CACEIS Ireland Limited. Des frais d'échange peuvent être portés en compte comme indiqué ci-dessus dans « Frais pour ce Fonds ».
- Le Fonds est un compartiment de ALBY Invest plc, une structure à compartiments multiples, avec une responsabilité distincte pour chaque compartiment. Ceci signifie que les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés par la loi et ne peuvent servir à acquitter le passif de tout autre compartiment.
- Selon votre situation fiscale, les plus-values de capital et le revenu potentiellement associés à la détention de titres dans le Fonds peuvent être soumis à la législation et aux réglementations fiscales d'Irlande. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller en investissement habituel pour plus d'informations concernant ce sujet.
- La responsabilité d'Amundi ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

ALBY Invest plc est autorisée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Amundi est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 septembre 2015.